Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Capitaliser et transmettre son savoir-faire métier

Description :

Quel que soit le métier proposé dans nos organisations, les savoir-faire peuvent disparaître lors du départ du collaborateur. Cette formation est proposée aux agents qui souhaitent transmettre leurs connaissances mais aussi leurs savoir-faire pour que l'organisme bénéficie de leurs expériences.

Objectifs :

- Identifier, lister et structurer ses acquis professionnels
- Développer les capacités pédagogiques de transmission de ses connaissances et de son expérience
- Identifier ses savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Utiliser les outils, méthodes et attitudes pédagogiques pour transmettre son expertise
- Accueillir un nouveau collaborateur, l'intégrer, le former, l'évaluer et le coacher

Programme :

- **Les enjeux de la transmission**
- **Identifier ses compétences clés et savoir les modéliser**
  - passer en revue ses missions et les compétences associées
  - décrire ses modes opératoires, les contextualiser
  - modéliser ses pratiques
- **Savoir transmettre en entreprise**
  - les règles de la communication appliquées à la formation
  - les étapes de l'appropriation : motivation, écoute, compréhension, mémorisation appropriation, restitution
  - les spécificités du transfert de savoir-faire
- **Accompagner et coacher**
  - être une personne ressource
  - synthétiser les nouveaux savoirs et savoir-faire acquis
- **Évaluer la transmission**
  - prendre en compte les attentes de l'agent formé

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Echanges de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous publics
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Transmission des savoirs
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 270 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
2
Durée en heures :
14